

fausse attestation lors d'un divorce

Par artemis84, le 09/09/2011 à 03:14

Bonjour, je m'adresse à vous en desespoir de cause. Dans le cadre de la procedure de mon divorce, mon ex mari à fait produire de nombreuses attestation mensongéres. Je n'arrive à en obtenir en sens inverse car il est connu et vient d'une famille qui à bcp de pouvoir dans la region, les personnes que je rencontre craigne sa réaction et prefere s'abstenir pour ne pas avoir d'ennui. Je me retrouve donc dans l'impasse.

Avez vous des conseil à ma donner, quelles sont les demarches que je entreprendre pour prouver ma sincérité??

cordialement

Par **Domil**, le **09/09/2011** à **14:25**

Déjà en parler à votre avocat

Par artemis84, le 28/09/2011 à 13:18

J'en ai dejà parler à mon avocate, mais elle me demande des attestations qui vont dans le sens contraire pour prouver ma bonne foi, justement ce que je n'arrive pas à me procurer...